

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D349

Séance du 26 avril 2012 - Convocation du 19 avril 2012

Compte rendu affiché le 4 mai 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. AUROY, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle COIN, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. FODDIS.

Absents représentés

M. GUENNAT par M. RODRIGUEZ, Mme GOYON par Mme GLATARD, Mme ARTETA CHRISTIN par M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET par Mme BARTHOD, M. MANIKAS par Mme ORIOL.

Excusé

M. MACHURAT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Compte administratif 2011

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire) ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives. Selon l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de l'ordonnateur est constitué par le vote du compte administratif. Il détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice, le solde de l'exécution de la section d'investissement; les restes à réaliser de la section d'investissement. Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel fera aussi l'objet d'un vote par le Conseil Municipal.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT
RESULTAT C.A. 2010			
EXCEDENT		550 172.76	
DEFICIT	344 781.26		
AFFECTAT.RESULTAT s/Cpt.1068		550 172.76	
RESULTAT à reprendre		134 000.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE			
RECETTES 2011	1 896 358.60	9 570 278.42	
Affect.N-1= Cpte Rec.1068	550 172.76		
DEPENSES 2011	2 959 757.70	8 671 603.61	
EXCEDENT		898 674.81	
DEFICIT	513 226.34		
RESULTAT C.A.2011			
EXCEDENT		1 032 674.81	
DEFICIT	858 007.60		
RESULTAT UTILISABLE POUR INVESTISSEMENT			
RESTES A REALISER			
RECETTES	310 470.00		
DEPENSES	340 946.10		
RESULTAT (DEFICIT)	30 476.10		
RESULTAT CUMULE			
EXCEDENT			
BESOIN DE FINANCEMENT	888 483.70		
DISPONIBLE APRES BESOIN DE FINANCEMENT			144 191.11

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants (Monsieur le Maire ne participe pas au vote) :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte de gestion de Monsieur le Trésorier,
- **ADOpte le compte administratif 2011 de la Commune de Neuville-sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif restera annexé à la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 avril 2012
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 02/05/2012
- Publication ou affichage le 02/05/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 2 mai 2012
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.